

La fondation Lycée du Parc octroie, sur dossier motivé, une bourse de 250 €, 500 €, 750 € ou 1 000 € selon la situation personnelle et le projet de chaque étudiant(e). Les bourses seront attribuées pour une année.

M. Mme Nom de l'étudiant :  
Prénom(s) :  
Classe (n°) : Date de naissance : Nationalité :  
Adresse en semaine :  
Hébergé(e) chez ses parents ou à titre gracieux Interne Logement extérieur  
Téléphone : Mail :

**Je suis titulaire d'une bourse CROUS :** Oui, échelon : Mérite Non

Je suis titulaire d'une autre bourse ou aide : Oui Non

Si oui, indiquer l'organisme, le(s) type(s) d'aide et le montant annuel :

**Responsable de l'étudiant :** Père et Mère Père seul Mère seule Tuteur  
Autre, précisez :

Prénom et nom du père :

Adresse :

Profession :

Prénom et nom de la mère :

Adresse (si différente) :

Profession :

**Nombre de frère(s)/sœur(s) :** dont dans l'enseignement supérieur

**Budget du foyer ayant à charge l'étudiant(e) Ressources mensuelles (à convertir en euros)**

	Père	Mère
Salaire net		
Pensions (retraite, invalidité...)		
Prestation familiales ou sociales		
Pension alimentaire		
Autres, à préciser :		
SOUS-TOTAL par parent		
<b>TOTAL GLOBAL</b>		

Motivation pour demander une bourse, les changements de situation (texte libre) :

**J'ai l'honneur de solliciter une bourse d'étude  
auprès de la Fondation Lycée du parc.**

Je déclare l'authenticité des renseignements et des documents fournis. Je note que toute déclaration volontairement inexacte entraînera le remboursement immédiat de la bourse si celle-ci m'est accordée.

Si ma bourse est acceptée, je m'engage à être Ambassadeur de la Fondation Lycée du Parc pendant mes études ou après.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

**Modalités de candidatures :**

Dossier complet à transmettre par courrier ou en main propre à Séverine Riffard (secrétariat CPGE)

J'ai déjà été boursier de la fondation l'année dernière :                      Oui                      Non

Je fournis les documents suivants scannés (ces documents ne servent qu'à l'étude des dossiers et seront conservés par le comité exécutif uniquement pendant le temps des études de l'étudiant) :

Lettre personnelle de l'étudiant(e) motivant sa demande de bourses et précisant son projet d'études ainsi que son (ses) projet(s) professionnel(s).

Avis du Conseiller principal d'éducation

Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de la famille ou des responsables légaux

Justificatifs de ressources de moins de 3 mois (bulletin de salaire, prestations familiales ou sociales pensions, retraite, Pôle emploi...)

RIB au nom de l'étudiant, dans une banque française

Selon les cas :

Notification de la bourse du CROUS

Notification d'attribution de bourses de fondations ou d'autres organismes

Quittance de loyer de l'étudiant

Extrait du jugement de divorce, préciser le montant de la pension éventuelle :

Ou tout autre justificatif, préciser :

**Modalités d'attribution des bourses de la Fondation Lycée du Parc :**

Tous les dossiers seront examinés par une commission de la Fondation qui proposera au comité exécutif la liste des étudiants à aider pour validation. Les décisions du comité exécutif sont sans appel. **Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.** L'éligibilité de la bourse d'étude **se fera sur critères sociaux.**

*Les usagers sont informés que leurs données personnelles fournies à la Fondation du lycée du Parc feront l'objet d'un traitement informatique respectant les dispositions 78-17 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et des dispositions des articles L.251-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. Tout usager peut saisir le Président pour toutes données personnelles qu'il a fournies et s'assurer de leur utilisation aux seules fins prévues par la réglementation.*